

# Rapport financier 2012 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Saguenay

Code géographique : 94068

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire*

Québec 

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Christine Tremblay, CPA, CA, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.  
(Nom de l'organisme)

Date 2013-04-08 Signature \_\_\_\_\_

Dernière modification : 2013-04-16 16:13:18

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés (1)	14
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales (1)	15
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales (1)	16
Charges par objets (1)	17
État consolidé des résultats	18
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	19
État consolidé de la situation financière	20
État consolidé des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	22
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	24
Endettement total net à long terme	25
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	27
Analyse des charges consolidées	28
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	30

(1) Lorsque le rapport financier est consolidé, ces pages ne s'appliquent pas.

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saguenay inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Mallette, SENCRL CPA auditeur, CA No de permis A106088  
198 rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi Qc, G7H 5G7, C.P. 8360

DATE 2013-04-08

Dernière modification : 2013-04-16 16:13:18

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville de Saguenay inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la



**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Rina Zampieri, CPA auditrice, CA  
201 rue Racine Est, Chicoutimi Qc, G7H 5B8, C.P. 8060

DATE 2013-04-08

Dernière modification : 2013-04-16 16:13:18

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		<u>Réalisations 2011</u>	<u>Budget 2012</u>	<u>Réalisations 2012</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	177 259 122	181 663 821	185 799 165			185 799 165
Compensations tenant lieu de taxes	2	21 468 883	21 746 703	22 633 722			22 633 722
Quotes-parts	3					9 932 250	
Transferts	4	15 494 519	12 297 659	15 383 517		5 050 998	18 190 542
Services rendus	5	49 480 394	49 745 115	50 205 575		4 748 298	54 877 816
Imposition de droits	6	6 353 295	5 343 000	7 477 576			7 477 576
Amendes et pénalités	7	4 100 764	3 850 000	3 518 720			3 518 720
Intérêts	8	1 656 292	1 275 000	1 815 603		100 807	1 916 410
Autres revenus	9	9 570 976	4 372 596	424 771		3 062 779	3 487 550
	10	285 384 245	280 293 894	287 258 649		22 895 132	297 901 501
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13	25 374 714	17 705 804	32 378 931		2 188 933	34 567 864
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	3 317 350	3 125 160	4 490 044			4 490 044
Autres	15	781 357		1 539 565			1 539 565
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16					24 702	24 702
	17	29 473 421	20 830 964	38 408 540		2 213 635	40 622 175
	18	314 857 666	301 124 858	325 667 189		25 108 767	338 523 676
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	45 422 455	46 836 263	47 812 374	1 570 176		49 353 442
Sécurité publique	20	41 345 576	43 362 605	43 623 995	1 671 096		45 289 892
Transport	21	37 415 836	38 678 404	40 050 985	12 890 378	21 310 687	64 319 800
Hygiène du milieu	22	32 479 570	33 575 233	32 072 202	12 073 527		44 145 729
Santé et bien-être	23	1 232 232	1 350 000	1 347 731	95 723		1 443 454
Aménagement, urbanisme et développement	24	23 148 122	20 125 129	27 524 637	1 074 727	2 226 062	28 696 593
Loisirs et culture	25	28 005 739	28 523 319	29 930 347	5 953 938	117 575	35 844 970
Réseau d'électricité	26	30 660 227	30 932 788	30 709 342	1 971 295		32 680 637
Frais de financement	27	20 446 215	22 086 724	20 560 105		614 122	21 174 227
Amortissement des immobilisations	28	34 084 861	30 890 706	37 300 860	( 37 300 860 )		
	29	294 240 833	296 361 171	310 932 578		24 268 446	322 948 744
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	20 616 833	4 763 687	14 734 611		840 321	15 574 932

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Réalizations 2011		Budget 2012		Réalizations 2012		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	20 616 833		4 763 687		14 734 611	840 321	15 574 932
Moins: revenus d'investissement	2	( 29 473 421 )	(	20 830 964 )	(	38 408 540 )	( 2 213 635 )	( 40 622 175 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(8 856 588)		(16 067 277)		(23 673 929)	(1 373 314)	(25 047 243)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
<b>Immobilisations</b>								
Amortissement	4	34 084 861		30 890 706		37 300 860	2 819 596	40 120 456
Produit de cession	5			900 000		1 386 961	17 750	1 404 711
(Gain) perte sur cession	6			(900 000)		4 323 178	(17 750)	4 305 428
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	34 084 861		30 890 706		43 010 999	2 819 596	45 830 595
<b>Propriétés destinées à la revente</b>								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>								
Remboursement ou produit de cession	12						350 335	350 335
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(422)					(29 022)	(29 022)
	15	(422)					321 313	321 313
<b>Financement</b>								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	6 238 997		8 768 268		8 510 063		8 510 063
Remboursement de la dette à long terme	17	( 31 286 771 )	(	32 998 898 )	(	32 926 849 )	( 1 360 700 )	( 34 287 549 )
	18	(25 047 774)		(24 230 630)		(24 416 786)	(1 360 700)	(25 777 486)
<b>Affectations</b>								
Activités d'investissement	19	( 3 739 628 )	(	1 000 000 )	(	2 117 521 )	( 31 340 )	( 2 148 861 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 105 350		2 700 000		6 055 000	19 122	6 074 122
Excédent de fonctionnement affecté	21						589 347	589 347
Réserves financières et fonds réservés	22	(984 349)		(1 169 174)		(2 891 457)	(415 611)	(3 307 068)
Montant à pourvoir dans le futur	23	11 163 375		8 876 375		8 459 975		8 459 975
Financement des investissements en cours	24							
	25	9 544 748		9 407 201		9 505 997	161 518	9 667 515
	26	18 581 413		16 067 277		28 100 210	1 941 727	30 041 937
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	9 724 825				4 426 281	568 413	4 994 694

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Réalizations 2011		Budget 2012		Réalizations 2012	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	29 473 421	20 830 964	38 408 540	2 213 635	40 622 175
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Acquisition						
Administration générale	2	( 1 599 685 )	( 2 794 000 )	( 2 181 620 )	( )	( 2 181 620 )
Sécurité publique	3	( 1 720 974 )	( 1 530 000 )	( 3 710 729 )	( )	( 3 710 729 )
Transport	4	( 25 637 385 )	( 26 943 160 )	( 26 964 651 )	( 3 466 615 )	( 30 431 266 )
Hygiène du milieu	5	( 16 282 188 )	( 17 153 000 )	( 17 638 284 )	( )	( 17 638 284 )
Santé et bien-être	6	( 11 433 )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 1 836 977 )	( 2 090 000 )	( 3 401 079 )	( 5 790 )	( 3 406 869 )
Loisirs et culture	8	( 19 650 375 )	( 9 334 630 )	( 17 629 098 )	( )	( 17 629 098 )
Réseau d'électricité	9	( 8 465 579 )	( 543 000 )	( 3 043 912 )	( )	( 3 043 912 )
	10	( 75 204 596 )	( 60 387 790 )	( 74 569 373 )	( 3 472 405 )	( 78 041 778 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11	( )	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Émission ou acquisition	12	( )	( )	( )	( 274 702 )	( 274 702 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	77 474 523	37 756 826	43 101 188	1 641 000	44 742 188
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	3 739 628	1 000 000	2 117 521	31 340	2 148 861
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	2 033 205		2 040 803		2 040 803
Excédent de fonctionnement affecté	16				504 000	504 000
Réserves financières et fonds réservés	17	1 894 934	800 000	2 233 733	210 000	2 443 733
	18	7 667 767	1 800 000	6 392 057	745 340	7 137 397
	19	9 937 694	(20 830 964)	(25 076 128)	(1 360 767)	(26 436 895)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	39 411 115		13 332 412	852 868	14 185 280

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Réalizations 2011		Budget 2012		Réalizations 2012		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	20 616 833	4 763 687	14 734 611	840 321	15 574 932		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	( 75 204 596 )	( 60 387 790 )	( 74 569 373 )	( 3 472 405 )	( 78 041 778 )		
Produit de cession	3		900 000	1 386 961	17 750	1 404 711		
Amortissement	4	34 084 861	30 890 706	37 300 860	2 819 596	40 120 456		
(Gain) perte sur cession	5		(900 000)	4 323 178	(17 750)	4 305 428		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(41 119 735)	(29 497 084)	(31 558 374)	(652 809)	(32 211 183)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	(103 708)		232 541	24 664	257 205		
Variation des autres actifs non financiers	10	(11 760)		(54 307)	(3 662)	(57 969)		
	11	(115 468)		178 234	21 002	199 236		
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	12	(20 618 370)	(24 733 397)	(16 645 529)	208 514	(16 437 015)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13	(266 374 116)		(286 992 486)	(5 724 070)	(292 716 556)		
Redressement aux exercices antérieurs	14				428 064	428 064		
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15	(266 374 116)		(286 992 486)	(5 296 006)	(292 288 492)		
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	16	(286 992 486)		(303 638 015)	(5 087 492)	(308 725 507)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

		<u>2011</u>		<u>2012</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	691 322	920 547	4 927 120	5 847 667
Placements temporaires	2	511 000	231 132	1 006 491	1 237 623
Débiteurs (note 5)	3	101 225 648	129 567 889	11 906 642	141 474 531
Prêts (note 6)	4	842 795	842 795		842 795
Placements à long terme (note 7)	5	75 000	75 000	732 873	807 873
Participations dans des entreprises municipales	6			912 701	912 701
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	103 345 765	131 637 363	19 485 827	151 123 190
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10	1 238 850	1 709 541		1 709 541
Emprunts temporaires	11	9 011 122	17 241 999		17 241 999
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	41 925 808	47 572 859	2 755 615	50 328 474
Revenus reportés (note 11)	13	2 780 389	2 981 906		2 981 906
Dette à long terme (note 12)	14	285 241 082	311 168 673	21 817 704	332 986 377
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	50 141 000	54 600 400		54 600 400
	16	390 338 251	435 275 378	24 573 319	459 848 697
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(286 992 486)	(303 638 015)	(5 087 492)	(308 725 507)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 13)	18	967 081 216	998 639 590	31 103 129	1 029 742 719
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19				
Stocks de fournitures	20	3 608 179	3 375 638	782 091	4 157 729
Autres actifs non financiers (note 15)	21	348 959	403 266	60 409	463 675
	22	971 038 354	1 002 418 494	31 945 629	1 034 364 123
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	9 795 803	5 426 281	731 621	6 157 902
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	4 381 250	7 440 413	5 477 226	12 917 639
Montant à pourvoir dans le futur	25	( 49 728 214 )	( 58 188 189 )	( )	( 58 188 189 )
Financement des investissements en cours	26	10 285 451	21 916 424	656 491	22 572 915
Investissement net dans les éléments à long terme	27	709 311 578	722 185 550	19 992 799	742 178 349
	28	684 045 868	698 780 479	26 858 137	725 638 616

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Réalizations 2011		Réalizations 2012		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	20 616 833	14 734 611	840 321	15 574 932
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	34 084 861	37 300 860	2 819 596	40 120 456
Autres					
- (Gain) perte sur cession	3		4 323 178	(17 750)	4 305 428
- Variation PPMC et autres	4	4		(29 022)	(29 022)
	5	54 701 698	56 358 649	3 613 145	59 971 794
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	1 090 057	(28 342 241)	(763 897)	(29 106 138)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(331 313)	5 647 051	46 029	5 693 080
Revenus reportés	9	(185 317)	201 517		201 517
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	13 057 200	4 459 400		4 459 400
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	(103 708)	232 541	24 664	257 205
Autres actifs non financiers	13	(11 760)	(54 307)	(3 662)	(57 969)
	14	68 216 857	38 502 610	2 916 279	41 418 889
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	75 204 596 ) (	74 569 373 ) (	3 472 405 ) (	78 041 778 )
Produit de cession	16		1 386 961	17 750	1 404 711
	17	(75 204 596)	(73 182 412)	(3 454 655)	(76 637 067)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	) (	) (	274 702 ) (	274 702 )
Remboursement ou cession	19			350 335	350 335
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22			75 633	75 633
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dettes à long terme	23	95 331 800	66 367 000	3 388 000	69 755 000
Remboursement de la dette à long terme	24 (	39 080 716 ) (	40 309 853 ) (	2 760 700 ) (	43 070 553 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(47 721 290)	8 230 877	(600 000)	7 630 877
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	46 472	(129 556)	(3 443)	(132 999)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	8 576 266	34 158 468	23 857	34 182 325
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	1 588 527	(521 334)	(438 886)	(960 220)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	(1 625 055)	(36 528)	6 372 497	6 335 969
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice<sup>2</sup></b>	32	(36 528)	(557 862)	5 933 611	5 375 749

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

2. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		<u>Réalisations 2011</u>	<u>Budget 2012</u>	<u>Réalisations 2012</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Rémunération</b>	1	83 357 111	86 548 712	86 146 227	9 333 325	95 479 552
<b>Charges sociales</b>	2	28 190 967	30 250 030	29 028 285	2 364 584	31 392 869
<b>Biens et services</b>	3	88 229 445	89 788 492	92 485 563	8 541 382	100 949 748
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	9 838 090	11 548 396	10 503 536	302 109	10 805 645
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 087 718	1 147 828	1 337 698	309 745	1 647 443
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	9 520 407	9 390 500	8 718 871	2 268	8 721 139
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9					
Autres	10	9 490 000	9 846 000	9 932 250		
Autres organismes	11	23 785 894	25 812 926	30 043 251	595 437	28 395 855
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	34 084 861	30 890 706	37 300 860	2 819 596	40 120 456
<b>Autres</b>						
- Réclamations de dommage	13	2 155 594	679 581	563 278		563 278
- PRVQ	14	4 215 740		4 448 390		4 448 390
- Autres	15	285 006	458 000	424 369		424 369
	16	294 240 833	296 361 171	310 932 578	24 268 446	322 948 744

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Budget 2012	Réalizations	
			2012	2011
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	181 663 821	185 799 165	177 259 122
Compensations tenant lieu de taxes	2	21 746 703	22 633 722	21 468 883
Quotes-parts	3			
Transferts	4	35 400 103	52 758 406	46 002 537
Services rendus	5	54 400 115	54 877 816	54 015 328
Imposition de droits	6	5 343 000	7 477 576	6 353 295
Amendes et pénalités	7	3 850 000	3 518 720	4 100 764
Intérêts	8	1 290 000	1 916 410	1 782 313
Autres revenus	9	10 508 756	9 517 159	16 651 980
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10		24 702	(37 106)
	11	314 202 498	338 523 676	327 597 116
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	48 617 607	49 353 442	46 516 338
Sécurité publique	13	45 013 865	45 289 892	43 236 182
Transport	14	61 270 865	64 319 800	59 797 152
Hygiène du milieu	15	43 491 476	44 145 729	44 151 320
Santé et bien-être	16	1 420 035	1 443 454	1 331 275
Aménagement, urbanisme et développement	17	21 373 755	28 696 593	24 316 713
Loisirs et culture	18	32 109 338	35 844 970	33 432 661
Réseau d'électricité	19	31 887 146	32 680 637	31 603 787
Frais de financement	20	22 787 724	21 174 227	21 066 627
	21	307 971 811	322 948 744	305 452 055
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	6 230 687	15 574 932	22 145 061
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		709 635 620	687 490 559
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24		428 064	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		710 063 684	687 490 559
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		725 638 616	709 635 620

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Budget 2012	Réalizations	
			2012	2011
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	6 230 687	15 574 932	22 145 061
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	70 612 790 ) (	78 041 778 ) (	78 658 647 )
Produit de cession	3	900 000	1 404 711	
Amortissement	4	33 595 706	40 120 456	36 815 496
(Gain) perte sur cession	5	(900 000)	4 305 428	1 737
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(37 017 084)	(32 211 183)	(41 841 414)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		257 205	(156 028)
Variation des autres actifs non financiers	10		(57 969)	3 368
	11		199 236	(152 660)
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	12	(30 786 397)	(16 437 015)	(19 849 013)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13		(292 716 556)	(272 867 543)
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14		428 064	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15		(292 288 492)	(272 867 543)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	16		(308 725 507)	(292 716 556)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

		<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 847 667	6 055 571
Placements temporaires	2	1 237 623	1 519 249
Débiteurs (note 5)	3	141 474 531	112 368 393
Prêts (note 6)	4	842 795	842 795
Placements à long terme (note 7)	5	807 873	879 186
Participations dans des entreprises municipales	6	912 701	887 999
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	151 123 190	122 553 193
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10	1 709 541	1 238 850
Emprunts temporaires	11	17 241 999	9 611 122
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	50 328 474	44 635 395
Revenus reportés (note 11)	13	2 981 906	3 208 453
Dette à long terme (note 12)	14	332 986 377	306 434 929
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	54 600 400	50 141 000
	16	459 848 697	415 269 749
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	<b>(308 725 507)</b>	<b>(292 716 556)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 13)	18	1 029 742 719	997 531 536
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19		
Stocks de fournitures	20	4 157 729	4 414 934
Autres actifs non financiers (note 15)	21	463 675	405 706
	22	1 034 364 123	1 002 352 176
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<b>725 638 616</b>	<b>709 635 620</b>
Obligations contractuelles (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	15 574 932	22 145 061
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	40 120 456	36 815 496
Autres			
- (Gain) perte sur cession	3	4 305 428	1 737
- Variation de la PPMC	4	(29 022)	(19 662)
	5	59 971 794	58 942 632
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(29 106 138)	1 095 073
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	5 693 080	(439 633)
Revenus reportés	9	201 517	(268 156)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	4 459 400	13 057 200
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	257 205	(156 028)
Autres actifs non financiers	13	(57 969)	3 368
	14	41 418 889	72 234 456
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 78 041 778 )	( 78 658 647 )
Produit de cession	16	1 404 711	
	17	(76 637 067)	(78 658 647)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 274 702 )	( 90 894 )
Remboursement ou cession	19	350 335	434 314
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	75 633	343 420
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dettes à long terme	23	69 755 000	98 532 519
Remboursement de la dette à long terme	24	( 43 070 553 )	( 41 995 601 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	7 630 877	(47 121 290)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(132 999)	53 066
Autres			
-	27		
-	28		
	29	34 182 325	9 468 694
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(960 220)	3 387 923
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	6 335 969	2 948 047
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice<sup>1</sup></b>	32	5 375 749	6 335 970

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

## 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du Gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q,c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes: Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. L'organisme contrôlé qui constitue une entreprise municipale en vertu des principes comptables généralement reconnus est présenté aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

	<u>Consolidation ligne par ligne</u>	<u>Valeur de consolidation</u>
Société de transport du Saguenay	*	
Centre local de développement de la Ville de Saguenay	*	
Fondation Timi inc.		*
Conseil des arts de Saguenay	*	

### B) Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les charges sont reconnus au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions.

Les revenus et charges sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.
- Les transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés, que la Ville satisfait aux critères d'admissibilité et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.
- Les revenus de transfert reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints sont présentés à titre de revenus reportés tant que les critères ne sont pas atteints.
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Le produit de cession d'immobilisations est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.
- Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**C) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût comme une charge et présentées également à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures :	entre 10 et 40 ans
Bâtiments :	entre 15 et 40 ans
Améliorations locatives :	entre 5 et 10 ans
Véhicules :	entre 1 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau :	entre 1 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers :	entre 4 et 20 ans
Autres :	entre 1 et 30 ans

Pour ce qui est du réseau électrique, l'amortissement est calculé en fonction de la durée

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants:

Centrales hydroélectriques :	solde décroissant 2,5%
Postes de transformation :	solde décroissant 3%
Réseau de distribution :	solde décroissant 6%
Transformateurs :	solde décroissant 10%

**D) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**E) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2012 selon la méthode de la valeur liée au marché - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur aux fins de taxation.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur aux fins de taxation.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

### F) Montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur correspond à des charges comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. Il est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par l'organisme municipal et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
  - pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
  - Avantages sociaux futurs :
    - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective non capitalisé: ces déficits n'ont pas été amortis;
    - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
    - à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective : ces excédents ne sont pas amortis.
- l'employeur s'est également prévalu de l'allègement consenti par le MAMROT selon lequel la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliée aux pertes de 2008 jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 % du maximum entre le passif et l'actif au 1er janvier 2012 pouvaient être affectés dans un montant à pourvoir dans le futur. Les montants ainsi transférés à l'égard du régime à prestations déterminées capitalisé doivent être totalement amortis au 31 décembre 2022.

### G) Autres éléments

Centre local de développement de la Ville de Saguenay

Le Centre local de développement de la Ville de Saguenay, inclus dans le périmètre comptable de la Ville, a une dette à long terme envers le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation constituée de prêts octroyés par ce dernier dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI). Le CLD a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque l'existence du FLI est prévue légalement. Le CLD utilise ces fonds en les investissant en placements temporaires ou en prêts auprès d'entrepreneurs, en affectant ce fonds réservé.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### 3. Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	732 205	1 465 679
Placements temporaires	2	231 132	511 000
Placements à long terme	3	168 884	168 508
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	5 876 555	5 904 274
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5	4 523	5 895
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	96 375 039	81 745 204
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	26 824 041	13 152 410
Organismes municipaux	8	13 564	10 359
Autres			
- Électricité	9	6 025 773	5 684 237
- Divers débiteurs	10	6 355 036	5 866 014
	11	141 474 531	112 368 393
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	49 066 147	42 255 702
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	49 066 147	42 255 702
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	598 209	593 909
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17	842 795	842 795
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21	842 795	842 795
<b>Note</b>			
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	807 873	879 186
Autres placements	23		
	24	807 873	879 186
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(29 209 600)	(25 544 500)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( 25 390 800 )	( 24 596 500 )
	27	<u>(54 600 400)</u>	<u>(50 141 000)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	23 562 600	24 647 700
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	1 343 300	1 242 400
Régimes à cotisations déterminées	30	573 853	565 651
Autres régimes (REER et autres)	31	52 874	49 269
Régimes de retraite des élus municipaux	32	213 320	210 011
	33	<u>25 745 947</u>	<u>26 715 031</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>			
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34		
Autres	35		
	36		

**Note**

<b>10. Crédoeurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	20 185 435	15 182 035
Salaires et avantages sociaux	38	8 128 465	6 845 479
Dépôts et retenues de garantie	39	4 748 496	6 224 019
Provision pour contestations d'évaluation	40		477 665
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Organismes municipaux	42	79 845	62 749
- Intérêts courus	43	3 281 540	3 059 724
- Autres	44	13 904 693	12 783 724
-	45		
-	46		
	47	<u>50 328 474</u>	<u>44 635 395</u>

**Note**

<b>11. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49	2 584 410	2 597 248
Autres			
- Régime de retraite des élus	50	203 450	270 100
- Autres	51	194 046	341 105
	52	<u>2 981 906</u>	<u>3 208 453</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012					2011	
12. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	5,45	2013	2032	53	287 272 000	258 519 300
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3,95	3,95	2031	2031	57	47 900 739	49 965 592
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60	9 147	12 547
					61	335 181 886	308 497 439
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 2 195 509 )	( 2 062 510 )
					63	332 986 377	306 434 929

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme							Total 2012
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres						
2013	64	72	41 024 000	80	3 859	89	2 058 598	97		43 086 457
2014	65	73	38 069 000	81	4 380	90	2 147 021	98		40 220 401
2015	66	74	34 771 000	82	704	91	2 033 104	99		36 804 808
2016	67	75	29 240 000	83	204	92	2 061 314	100		31 301 518
2017	68	76	26 240 000	84		93	2 119 326	101		28 359 326
2018 et +	69	77	117 928 000	85		94	37 481 376	102		155 409 376
	70	78	287 272 000	86	9 147	95	47 900 739	103		335 181 886
Intérêts et frais accessoires				87				104		
	71	79	287 272 000	88	9 147	96	47 900 739	105		335 181 886

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>13. Immobilisations</b>		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>			
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	106	141 267 375	134	9 704 866	161	188	150 972 241	
Eaux usées	107	254 443 260	135	3 273 228	162	189	257 716 488	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	108	340 125 565	136	35 215 037	163	18 838 575	190	356 502 027
Autres	109	135 929 251	137	15 188 149	164	(10 244 993)	191	161 362 393
Réseau d'électricité	110	29 231 605	138	41 097 521	165	28 429	192	70 300 697
Bâtiments	111	228 063 821	139	5 404 795	166		193	233 468 616
Améliorations locatives	112	87 429	140		167		194	87 429
Véhicules	113	63 197 894	141	11 566 922	168	4 555 134	195	70 209 682
Ameublement et équipement de bureau	114	18 412 614	142	3 876 622	169	1 049 839	196	21 239 397
Machinerie, outillage et équipement divers	115	23 839 364	143	277 745	170	713 700	197	23 403 409
Terrains	116	38 308 683	144	5 112 978	171	5 169 583	198	38 252 078
Autres	117	857 831	145	113 819	172	265 293	199	706 357
	118	<u>1 273 764 692</u>	146	<u>130 831 682</u>	173	<u>20 375 560</u>	200	<u>1 384 220 814</u>
Immobilisations en cours	119	<u>215 143 292</u>	147	<u>(52 789 904)</u>	174		201	<u>162 353 388</u>
	120	<u>1 488 907 984</u>	148	<u>78 041 778</u>	175	<u>20 375 560</u>	202	<u>1 546 574 202</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	121	53 729 463	149	3 804 510	176		203	57 533 973
Eaux usées	122	81 463 053	150	6 442 914	177		204	87 905 967
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	123	145 717 507	151	9 603 255	178	18 838 575	205	136 482 187
Autres	124	44 016 502	152	4 431 314	179	(10 244 993)	206	58 692 809
Réseau d'électricité	125	11 065 679	153	1 868 265	180	28 429	207	12 905 515
Bâtiments	126	99 486 409	154	5 236 858	181		208	104 723 267
Améliorations locatives	127	84 915	155	2 514	182		209	87 429
Véhicules	128	32 012 701	156	5 095 916	183	4 213 579	210	32 895 038
Ameublement et équipement de bureau	129	14 162 808	157	2 036 441	184	1 049 838	211	15 149 411
Machinerie, outillage et équipement divers	130	8 937 713	158	1 577 760	185	514 699	212	10 000 774
Autres	131	699 698	159	20 709	186	265 294	213	455 113
	132	<u>491 376 448</u>	160	<u>40 120 456</u>	187	<u>14 665 421</u>	214	<u>516 831 483</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	133	<u>997 531 536</u>					215	<u>1 029 742 719</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	216		219		221		223	
Amortissement cumulé	217	(_____)	220	(_____)	222	(_____)	224	(_____)
Valeur comptable nette	218	<u>_____</u>					225	<u>_____</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011	
<b>14. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	226		
Immeubles industriels municipaux	227		
Autres	228		
	229		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	230		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	231		
<b>Note</b>			
<b>15. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance	232	463 675	405 706
Frais reportés			
-	233		
-	234		
	235	463 675	405 706
<b>Note</b>			

**16. Obligations contractuelles**

Office Municipal d'Habitation de Saguenay

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'Habitation du Québec, Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office Municipal d'Habitation de Saguenay.

La participation réelle de la Ville au déficit de l'Office Municipal d'Habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'Habitation du Québec.

Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2017 et totalisent environ 25 454 546 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2013 : 13 385 890 \$  
 2014 : 7 536 089 \$  
 2015 : 3 081 538 \$  
 2016 : 970 081 \$  
 2017 : 480 948 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**17. Éventualités**

**a) Cautionnement et garantie**

**Ancienne Ville de Jonquière**

Hébergement plus (rés.C-99-786) : 240 000 \$

**Ancienne Ville de La Baie**

Société Bélu inc. (rés.00-229) : 35 000 \$  
Contact nature Rivière-à-mars (rés.01-146) : 300 000 \$

**Ville de Saguenay**

Société d'Aménagement de la Rivière-aux-sables Jonquière inc. (rés. VS-CM-2010-187, VS-CM-2012-265) : 299 000 \$  
Corporation du Théâtre du Palais Municipal (rés.VS-CM-2009-124, VS-CM-2010-90, VS-CM-2011-79) : 4 350 000 \$  
Club de Golf de Port-Alfred inc. (rés.VS-CM-2009-155) : 260 000 \$  
Club de curling de Port-Alfred inc. (rés. VS-CM-2012-266) : 10 000 \$  
Promotion Saguenay inc. (rés.VS-CM-2006-88, VS-CM-2008-121, VS-CM-2009-248, VS-CM-2010-57, VS-CM-2010-58, VS-CM-2011-80, VS-CM-2011-208) : 19 639 500 \$  
Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc. (rés.VS-CM-2006-188) : 125 000 \$  
Corporation St-François de Jonquière inc. (rés.VS-CM-2009-72, VS-CM-2012-270) : 3 621 214 \$  
Carrefour socio-culturel Au Vieux Théâtre (rés.VS-CM-2006-216) : 587 000 \$  
Café théâtre côté-cour (rés.VS-CM-2013-32) : 10 000 \$  
Festival des Rythmes du Monde (rés.VS-CM-2011-124) : 320 000 \$  
Jonquière en Musique inc. (rés.VS-CM-2008-304, VS-CM-2012-268) : 174 000 \$  
Société de gestion de la zone portuaire de Chicoutimi (rés.VS-CM-2008-143, VS-CM-2012-164) : 6 566 000 \$  
Festival forestier de Shipshaw (rés.VS-CM-2012-269) : 50 000 \$  
Carrefour communautaire d'entraide de Saguenay (rés.VS-CM-2012-271) : 25 000 \$  
Groupe des écorceurs (rés.VS-CM-2007-436) : 99 000 \$  
Société Bélu inc. (rés. VS-CM-2007-372) : 70 000 \$  
Coupe des nations Ville de Saguenay (rés. VS-CM-2012-118) : 99 000 \$  
Fondation entrepreneurs sans frontières (rés. VS-CM-2008-145) : 185 000 \$  
Contact nature Rivière-à-mars (rés. VS-CM-2008-171, VS-CM-2012-117) : 190 000 \$  
Résidences Laterroises inc. (rés. VS-CM-2009-53) : 60 000 \$  
Producson spectacles inc. (rés. VS-CM-2010-117) : 300 000 \$  
Club de ski de fond Le Norvégien (rés. VS-CM-2012-192) : 25 000 \$  
Sagym (rés. VS-CM-2010-210) : 275 000 \$  
Camping de Jonquière inc. (rés. VS-CM-2012-232) : 99 000 \$  
Groupe photo média international (rés. VS-CM-2012-267) : 60 000 \$  
Les Fêtes du 175e du Saguenay-Lac-St-Jean (rés. VS-CM-2012-311) : 95 000 \$  
Musée du Fjord (rés. VS-CM-2011-105) : 1 700 000 \$  
Diffusion Saguenay (rés. VS-CM-2011-139) : 8 000 000 \$  
Vélo Chicoutimi (rés. VS-CM-2012-154) : 99 000 \$  
C.O.F.J.Q., Saguenay-Hiver 2013 (rés. VS-CM-2012-85) : 99 000 \$  
Club de yacht de Chicoutimi (rés. VS-CM-2012-181) : 95 000 \$  
Chambre de commerce du Saguenay (rés.VS-CM-2012-155) : 50 000 \$



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

---

Ville de Saguenay accorde à la Coopérative de développement culturel de Chicoutimi l'aide suivante, à savoir, de la libérer de l'obligation financière de prendre faits et cause pour ses administrateurs découlant des actes et omissions commis par ceux-ci depuis le 19 juin 2009 (rés. VS-CE-2010-259).

Ville de Saguenay s'est engagée, advenant un déficit au niveau du Comité organisateur de la finale des jeux du Québec, Saguenay-Hiver 2013, à éponger celui-ci (rés. VS-CE-2010-1764).

En vertu d'un protocole d'entente signé le 11 juillet 2011 avec Diffusion Saguenay inc., Ville de Saguenay s'engage, le cas échéant, à assumer les dépassements de coûts relatifs au projet de mise en conformité et d'amélioration de l'Auditorium Dufour à la condition que toutes les parties aient assumé pleinement leurs responsabilités et se soient acquittées de toutes leurs obligations (rés. VS-CE-2011-172).

### **b) Auto-assurance**

La Ville a créé à compter du 19 février 2003 par le règlement numéro VS-2003-2, une réserve financière sous le nom de "Réserve auto-assurance" afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance en matière de responsabilité civile.

Le fonds est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 \$.

Au 31 décembre 2012, le solde du fonds est de 535 288 \$.

### **c) Poursuites**

Les conseillers juridiques externes confirment un montant approximatif de 7 560 076 \$ en réclamations de dommages et intérêts intentées contre la Ville à divers titres dont certains de ces montants sont couverts par les assurances. Ils ne sont présentement pas en mesure d'émettre une opinion sur l'issue de ces causes. Une provision raisonnable a été inscrite aux livres. Tout paiement, pouvant résulter du dénouement de ces éventualités, supérieur à la provision sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

### **d) Autres**

Protection de l'environnement

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**18. Redressement aux exercices antérieurs**

Le redressement affecté aux exercices antérieurs concerne le Centre Local de Développement de la Ville de Saguenay (CLD) inclut dans le périmètre comptable. Ce redressement concerne une correction d'une erreur causée par une mauvaise interprétation de l'entente de gestion 2008-2012 entre la Ville de Saguenay, le MDEIE et le CLD. La subvention est versée pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'exercice financier du CLD finissant en décembre et ne devrait pas être comptabilisée sur la base de l'exercice financier du MDEIE qui se termine en mars.

Par conséquent, le CLD n'avait pas à comptabiliser un revenu reporté relatif à cette subvention. Pour tenir compte de cette correction, le solde de l'actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice a été redressé de 428 064 \$. Les états financiers comparatifs n'ont pas été redressés.

**19. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés soit la Société de transport du Saguenay et Le Centre local de développement de la Ville de Saguenay, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

---

**20.**

S/O

---

**21.**

S/O

---

**22.**

S/O

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 6 157 902	10 291 069
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 12 917 639	9 417 364
Montant à pourvoir dans le futur	3 ( 58 188 189 ) (	49 728 214 )
Financement des investissements en cours	4 22 572 915	10 676 922
Investissement net dans les éléments à long terme	5 742 178 349	728 978 479
	6 725 638 616	709 635 620

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Autre - Saguenay	7 2 700 000	2 000 000
-	8	
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
	16 2 700 000	2 000 000
Excédent de fonctionnement affecté - Organisme contrôlés		
- Fonds d'aide aux entreprises	17 2 083 665	1 972 012
-	18	
-	19	
	20 2 083 665	1 972 012
Réserves financières		
- Réserve auto - assurance	21 535 288	378 761
- Réserve culturelle	22 139 295	239 747
- Réserve conseil des arts	23 168 884	168 508
-	24	
-	25	
	26 843 467	787 016
Fonds réservés		
Fonds de roulement	27	
Fonds parcs et terrains de jeux	28 124 254	332 434
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	29	
Société québécoise d'assainissement des eaux	30 466 614	369 055
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	31 2 301 117	1 173 071
Fonds d'amortissement	32	
Financement des activités de fonctionnement	33 (528 677)	(1 810 459)
Autres		
- Fonds de logement social	34 1 068 505	1 118 506
- Fonds carrières et sablières	35 924 666	593 802
- Fonds des T.P.I.	36 281 402	430 581
- FLI et autres	37 2 652 626	2 451 346
	38 7 290 507	4 658 336
	39 12 917 639	9 417 364

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Montant à pourvoir dans le futur</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( 648 389 )	( 741 014 )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( )	( )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( )	( )
Régimes non capitalisés	43 ( 19 329 500 )	( 19 329 500 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( 32 149 000 )	( 24 390 700 )
Autres	45 ( )	( )
Régimes non capitalisés	46 ( 6 061 300 )	( 5 267 000 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( )	( )
Autres		
-	48 ( )	( )
-	49 ( )	( )
	50 ( 58 188 189 )	( 49 728 214 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	51 44 179 451	31 815 614
Investissements à financer	52 ( 21 606 536 )	( 21 138 692 )
	53 22 572 915	10 676 922
<b>Investissement net dans les éléments à long terme</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	54 1 029 742 719	997 531 536
Propriétés destinées à la revente	55	
Prêts	56 842 795	842 795
Placements à titre d'investissement	57 807 873	879 186
Participations dans des entreprises municipales	58 912 701	887 999
	59 1 032 306 088	1 000 141 516
Éléments de passif		
Dette à long terme	60 332 986 377	306 434 929
Frais reportés liés à la dette à long terme	61 2 195 509	2 062 510
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	62 ( 49 066 147 )	( 42 255 702 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	63 ( )	( )
	64 286 115 739	266 241 737
Dette en cours de refinancement et autres éléments	65 4 012 000	4 921 300
	66 290 127 739	271 163 037
	67 742 178 349	728 978 479

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**RÉGIME DE BASE**

**1. DATE DE LA RETRAITE**

a) Date de la retraite normale

À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative

Tout participant peut prendre sa retraite, sans réduction de sa rente créditée, lorsque son âge et ses années de services totalisent 85, pourvu qu'il ait atteint l'âge de 55 ans ou le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant la date de son 60<sup>ième</sup> anniversaire de naissance (59<sup>ième</sup> anniversaire de naissance pour les pompiers en date du 31 décembre 2004), selon la première des éventualités.

Relativement aux années de services antérieures au 1 janvier 2008

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), l'âge de retraite facultative est le minimum entre la date de retraite décrite ci-haut et celle où il atteint 30 ans de service pourvu que le participant ait atteint l'âge de 53 ans.

Pour les policiers provenant anciennement de la Ville de La Baie (catégorie 6), la retraite facultative peut également être atteinte lorsque son âge et ses années de services totalisent 82, pourvu qu'il ait atteint l'âge de 54 ans.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant âgé de 50 ans ou plus qui est demeuré actif jusqu'à cinq ans avant la retraite facultative calculée en supposant que le participant demeure à l'emploi jusqu'à cette date, peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de sa retraite normale. Sa rente normale est alors réduite selon le tableau suivant alors que la prestation de raccordement est réduite selon l'équivalence actuarielle :

<u>Période d'anticipation</u>	<u>Ajustement entre l'âge atteint et la date de la retraite facultative</u>
60 premiers mois	1/4 % par mois
60 mois suivants	1/2 % par mois

Tout participant âgé de 50 ans ou plus, qui ne répond pas aux critères décrits au paragraphe précédent peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de sa retraite normale. Sa rente normale est alors réduite selon l'équivalence actuarielle entre l'âge de la retraite et l'âge de la retraite normale. De plus, aucune prestation de raccordement n'est payable.

Relativement aux années de services à compter du 1er juillet 2012

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), la rente normale est alors réduite de 0.375% pour chaque mois entre l'âge atteint et la date de la retraite facultative.

**2. PRESTATION NORMALE DE RETRAITE**

Une rente annuelle égale à la somme de :

i) 2 % de son salaire final moyen - trois ans, multiplié par le nombre d'années de

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

services reconnues; plus

- ii) 2 % de la rémunération additionnelle indexée de chacune des années de services reconnues.

Relativement aux années de services à compter du 1 juillet 2012

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), une rente annuelle égale à la somme de:

- iii) 2% de son salaire final moyen - cinq ans, multiplié par 1,02, multiplié par le nombre d'années de services reconnues; plus

- iv) 2% de la rémunération additionnelle indexée de chacune des années de services reconnues.

### **3. PRESTATION DE RACCORDEMENT**

Le participant qui prend une retraite facultative reçoit une prestation de raccordement décrite ci-dessous payable à compter de la date de sa retraite facultative jusqu'à l'âge de 65 ans.

100 % de la somme de la rente de la Régie des rentes du Québec et de la pension payable au titre de la Loi sur la sécurité de la vieillesse au cours de l'année de sa retraite ou au cours de l'année 2005 si antérieure, multiplié par la proportion que représente le nombre d'années de services reconnues sur 30; cette proportion ne peut excéder 1. Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), les années de services reconnues se terminent au 30 juin 2012.

Tout participant a droit à la prestation de raccordement non réduite à 60 ans et réduite de 1/4 % par mois entre la retraite facultative et 60 ans. En cas de retraite avant la date de retraite facultative, une réduction par équivalence actuarielle est appliquée à la prestation de raccordement pour la période entre la date de retraite et la date de retraite facultative.

Relativement aux années de services à compter du 1er juillet 2012

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), les éléments suivants s'ajoutent en plus de la prestation décrite ci-haut:

- i) de la retraite jusqu'au 1er jour du mois qui précède ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 60 ans, 0,6% du salaire final pour chaque année de services reconnue à compter du 1er juillet 2012, et

- ii) du 1er jour du mois qui suit la date à laquelle il atteint l'âge de 60 ans jusqu'au 1er jour du mois qui suit ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 65 ans, la pension de la sécurité de vieillesse annuelle maximale payable à la date de la cessation de participation multipliée par la proportion que représente le nombre d'années de services reconnues à compter du 1er juillet 2012 sur 30.

Malgré ce qui précède, la portion de la prestation de raccordement qui est fonction de la pension de la sécurité de la vieillesse pour l'ensemble du service est limitée à la pension de la sécurité de la vieillesse maximale payable à la date de retraite.

### **4. PRESTATION EN CAS DE CESSATION DE SERVICE**

Si un participant quitte le service de la Ville, il a alors droit à une rente différée payable à la date normale de retraite.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Par ailleurs, les participants ayant quitté le service de la Ville depuis la dernière évaluation actuarielle et n'ayant pas demandé l'acquittement de leur droit avant le 31 décembre 2009 ont droit à la prestation de décès avant la retraite en lieu et place de la prestation de cessation de service.

**5. PRESTATION DE DÉCÈS**

a) Avant la retraite

Au décès du participant, son bénéficiaire a alors droit à la valeur actuelle de la rente différée payable à la date de retraite facultative calculée comme si le participant était demeuré actif jusqu'à cette date. Cette rente inclut la prestation de raccordement. La valeur considère le fait que la rente viagère et la prestation de raccordement sont indexées jusqu'à la date de la retraite facultative en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujette à une indexation maximale annuelle de 3 %.

b) Après la retraite

Au décès, d'un participant qui recevait une rente du régime, les paiements de rente sont continués, s'il y a lieu, à son bénéficiaire, jusqu'à ce que 180 paiements mensuels de rente aient été effectués, incluant les paiements effectués au participant de son vivant.

Relativement aux années de services à compter du 1er juillet 2012

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), les paiements de rente sont continués, s'il y a lieu, à son bénéficiaire, jusqu'à ce que 120 paiements mensuels de rente aient été effectués, incluant les paiements effectués au participant de son vivant.

**6. INDEXATION DES RENTES DIFFÉRÉES**

Pour les années de service à compter du 1er janvier 2001, le montant de cette rente est ajusté le 31 décembre de chaque année après la cessation de participation jusqu'à l'âge de 55 ans ainsi qu'une dernière fois à la date où le participant atteint cet âge. Cet ajustement annuel correspond à 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'année, sans toutefois être inférieur à 0 % ni supérieur à 2 %.

**7. INDEXATION AVANT LA RETRAITE**

Les créances de rente calculées sur la rémunération additionnelle sont indexées à chaque année avant la cessation de participation active, selon l'augmentation du salaire industriel moyen sujet à un maximum de 3 % par année.

**8. INVALIDITÉ**

Tout employé invalide est exonéré de verser sa cotisation au régime. Nonobstant ce qui précède, à compter du 1er juillet 2012, les participants invalides faisant partie des employés policiers (catégories 2 et 6), des employés pompiers (catégorie 3) et des employés cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), à l'exception des employés en invalidité longue durée, devront verser le niveau de cotisations salariales au même titre que les participants actifs.

**9. RÈGLE DU 50 % (cotisations excédentaires)**

Lors de la cessation de participation, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**10. COTISATIONS**

a) Cotisations salariales

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

9 % de son salaire et de sa rémunération additionnelle admissible.

Relativement aux années de services à compter du 1er juillet 2012

Pour les employés policiers (catégories 2 et 6), les pompiers (catégorie 3) et les cadres (policiers/pompiers) (catégorie 1a), 10% de son salaire et de sa rémunération additionnelle admissible.

b) Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la loi.



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (25 544 500)	(13 146 900)
Charge de l'exercice	5 ( 23 562 600 )	( 24 647 700 )
Cotisations versées par l'employeur	6 19 897 500	12 250 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(29 209 600)</u>	<u>(25 544 500)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 361 165 700	336 434 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 478 818 400 )	( 459 271 000 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 <u>(117 652 700)</u>	<u>(122 836 700)</u>
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 88 443 100	97 292 200
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (29 209 600)	(25 544 500)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(29 209 600)</u>	<u>(25 544 500)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 361 165 700	336 434 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 478 818 400 )	( 459 271 000 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>(117 652 700)</u>	<u>(122 836 700)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 15 326 100	14 988 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 15 326 100	14 988 500
Cotisations salariales des employés	22 ( 7 599 200 )	( 7 267 600 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 7 726 900	7 720 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 8 059 800	8 626 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>15 786 700</u>	<u>16 347 700</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 28 891 400	27 732 100
Rendement espéré des actifs	34 ( 21 115 500 )	( 19 432 100 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 7 775 900	8 300 000
Charge de l'exercice	36 <u>23 562 600</u>	<u>24 647 700</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 21 904 800	27 936 800
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 21 115 500 )	( 19 432 100 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 789 300	8 504 700
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 24 670 100	24 350 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 359 057 400	332 612 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 15	15
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,25 %	6,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 %	3,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54 2	55 1	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**RÉGIME D'APPOINT**

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base.

**RENTES PAYABLES PAR LA VILLE**

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

**RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE**

Ce régime est éligible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( 24 596 500 )	( 23 936 900 )
Charge de l'exercice	58 ( 1 343 300 )	( 1 242 400 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 549 000	582 800
Passif à la fin de l'exercice	60 ( <u>25 390 800</u> )	( <u>24 596 500</u> )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( 23 406 800 )	( 22 089 800 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 984 000)	(2 506 700)
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( <u>25 390 800</u> )	( <u>24 596 500</u> )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 704 500	676 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66 704 500	676 400
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ( )	( )
	68 704 500	676 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 (262 000)	(351 500)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 442 500	324 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 900 800	917 500
Charge de l'exercice	77 1 343 300	1 242 400
<b>Informations complémentaires</b>		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78 (260 700)	(1 075 100)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79 12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80 3,80 %	4,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82 3,00 %	3,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83 6,20 %	6,40 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84 3,00 %	3,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85 2031	2031
Autres hypothèses économiques		
- Taux soins santé fonction âge	86 5	5
- Taux soins dentaires	87 4	4

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 3

**Description des régimes et autres renseignements**

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à un régime à cotisations déterminées qui prévoit le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation, relative aux régimes, autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89 <u>573 853</u>	<u>565 651</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 10

**Description des régimes et autres renseignements**

Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91	<u>52 874</u>	<u>49 269</u>

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	<u>18</u>	<u>18</u>

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	<u>43 522</u>	<u>43 375</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	146 670	143 436
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>66 650</u>	<u>66 575</u>
98	<u>213 320</u>	<u>210 011</u>

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

---

**Administration municipale**

Dette à long terme	1	313 198 982
--------------------	---	-------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	21 119 596
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	4 012 000
--	---	-----------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	466 614
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	39 839 147
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 065 328
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

-	11	
---	----	--

-	12	
---	----	--

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	13	293 959 489
---	----	-------------

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	14	8 532 656
--	----	-----------

---

Endettement net à long terme	15	302 492 145
------------------------------	----	-------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	16	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	17	
---------------------------	----	--

Autres organismes	18	
-------------------	----	--

---

Endettement total net à long terme	19	302 492 145
------------------------------------	----	-------------

---

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	20	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	21	302 492 145
---	----	-------------

---

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	22	42 195 373
--	----	------------

---

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>TAXES</b>	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	158 311 581	161 882 791	161 882 791	154 053 967
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	49 950	81 064	81 064	92 200
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	158 361 531	161 963 855	161 963 855	154 146 167
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	8 534 270	8 762 850	8 762 850	8 437 530
Égout	11	7 062 076	7 201 366	7 201 366	7 091 365
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	6 838 494	6 973 536	6 973 536	6 703 662
Autres					
-Centre-ville	14	38 000	37 233	37 233	37 500
-Zone Talbot	15	95 000	89 617	89 617	85 647
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	690 000	713 647	713 647	708 173
Service de la dette	18	44 450	57 061	57 061	49 078
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	23 302 290	23 835 310	23 835 310	23 112 955
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	23 302 290	23 835 310	23 835 310	23 112 955
	26	181 663 821	185 799 165	185 799 165	177 259 122

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	1 311 527	1 324 331	1 295 412
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	44 000	44 179	44 179
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	80 300	80 335	80 306
	31	1 435 827	1 448 845	1 419 897
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	4 142 711	4 242 097	4 081 731
Cégeps et universités	33	3 550 241	3 757 892	3 564 255
Écoles primaires et secondaires	34	4 240 266	4 241 751	4 195 561
	35	11 933 218	12 241 740	11 841 547
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
Biens culturels classés	39	1 080	1 162	1 079
	40	1 080	1 162	1 079
	41	13 370 125	13 691 747	13 262 523
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	42	5 368 578	5 900 913	5 278 550
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	107 000	113 573	107 174
Taxes d'affaires	44			
	45	5 475 578	6 014 486	5 385 724
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49	2 735 000	2 749 537	2 644 803
Autres	50	166 000	177 952	175 833
	51	2 901 000	2 927 489	2 820 636
	52	21 746 703	22 633 722	21 468 883

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	53	62 698	82 710	82 240
<b>Sécurité publique</b>				
Police	54			
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56			
Autres	57			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	186 296	220 819	143 949
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61		965 390	1 172 561
Transport adapté	62		1 697 995	1 561 136
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66	291 828	287 188	317 707
Autres	67			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	11 990	49 411	2 893
Réseau de distribution de l'eau potable	69	140 517	192 606	99 596
Traitement des eaux usées	70		2 795	2 795
Réseaux d'égout	71		56 373	24 169
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78	1 795	1 340	2 535
Autres	79		45 130	45 130
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	36 295	1 885 708	2 633 168
Promotion et développement économique	85	1 712 256	1 712 256	1 859 186
Autres	86	75 000	455 221	577 385
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	87	136 638	225 284	90 722
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	462 688	492 933	539 395
Autres	89	487 983	545 142	660 949
<b>Réseau d'électricité</b>	90			
	91	3 605 984	6 254 916	9 812 721

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	92			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	93			(5 912)
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	3 578 174	3 352 080	3 474 394
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100		2 188 933	2 126 413
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	4 800 000	5 090 612	17 515 742
Réseau de distribution de l'eau potable	108	3 000 000	12 036 313	2 240 597
Traitement des eaux usées	109	1 500 000	611 326	1 309 565
Réseaux d'égout	110	3 000 000	3 834 243	998 452
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			100 000
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	126	1 827 630	60 000	(258 124)
Activités culturelles				
Bibliothèques	127		2 500 000	2 500 000
Autres	128		4 894 357	4 894 357
<b>Réseau d'électricité</b>	129			
	130	17 705 804	32 378 931	27 501 127

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	131			
Péréquation	132			
Réorganisation municipale	133			
Neutralité	134			
Diversification des revenus	135			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	136	7 960 300	8 398 274	8 398 274
Programme d'aide financière aux MRC	137			
Autres	138	731 375	730 327	693 152
	139	8 691 675	9 128 601	8 688 689
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	140	30 003 463	47 762 448	52 758 406
				46 002 537

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	116 275	146 548	146 548
Sécurité incendie	146			
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149	116 275	146 548	146 548
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151			
Autres	152			
Transport collectif	153			
Autres	154			
	155			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156	5 000	5 378	5 227
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158			
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160	536 565	502 782	502 782
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161	539 600	539 598	539 598
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168	1 081 165	1 047 758	1 047 758
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177			
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179			
	180			
Réseau d'électricité	181			
	182	1 197 440	1 194 306	1 194 306
				1 206 809

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	183	1 085 150	1 615 167	1 430 465
Sécurité publique	184	1 171 000	1 105 581	1 181 341
Transport				
Réseau routier	185	546 500	593 640	522 073
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	186		4 008 323	3 960 646
Transport adapté	187		148 796	144 565
Transport scolaire	188			
Autres	189	400 000	458 140	627 640
Autres	190			
Hygiène du milieu	191	1 011 200	1 108 352	1 047 107
Santé et bien-être	192			
Aménagement, urbanisme et développement	193	174 000	329 989	385 793
Loisirs et culture	194	1 760 800	1 955 765	1 805 440
Réseau d'électricité	195	42 399 025	41 844 635	41 703 449
	196	48 547 675	49 011 269	52 808 519
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	197	49 745 115	50 205 575	54 015 328
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	198	785 000	915 454	953 284
Droits de mutation immobilière	199	3 800 000	5 472 025	4 543 634
Droits sur les carrières et sablières	200	750 000	1 080 864	833 283
Autres	201	8 000	9 233	23 094
	202	5 343 000	7 477 576	6 353 295
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	203	3 850 000	3 518 720	4 100 764
<b>INTÉRÊTS</b>	204	1 275 000	1 815 603	1 782 313
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205	900 000	(4 323 178)	1 737
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206			
Gain (perte) sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208	3 125 160	4 490 044	3 317 350
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres	211	3 472 596	6 287 514	10 636 607
	212	7 497 756	6 454 380	16 651 980

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2012	Réalizations 2012			Réalizations 2012	Réalizations 2011
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	2 625 121	2 498 854	87 145	2 585 999	2 585 999	2 607 585
Application de la loi	2	828 967	712 030	27 233	739 263	739 263	751 985
Gestion financière et administrative	3	15 726 182	15 094 258	492 085	15 586 343	15 586 343	14 947 480
Greffe	4	1 395 108	1 455 013	81 057	1 536 070	1 536 070	1 311 028
Évaluation	5	2 466 996	2 904 974	189 496	3 094 470	3 093 962	1 851 753
Gestion du personnel	6	3 504 080	3 765 943	121 269	3 887 212	3 886 617	3 671 075
Autres	7	20 289 809	21 381 302	571 891	21 953 193	21 925 188	21 375 432
	8	46 836 263	47 812 374	1 570 176	49 382 550	49 353 442	46 516 338
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	29 320 020	29 611 331	932 477	30 543 808	30 543 808	29 582 039
Sécurité incendie	10	13 088 079	13 166 991	724 459	13 891 450	13 886 251	12 797 542
Sécurité civile	11		8 896	14 160	23 056	23 056	14 297
Autres	12	954 506	836 777		836 777	836 777	842 304
	13	43 362 605	43 623 995	1 671 096	45 295 091	45 289 892	43 236 182
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	10 473 879	7 524 996	10 879 680	18 404 676	18 404 676	15 879 548
Enlèvement de la neige	15	14 094 509	17 858 593	657 798	18 516 391	18 516 391	18 276 311
Éclairage des rues	16	2 063 780	2 033 435	24 027	2 057 462	2 057 462	2 200 074
Circulation et stationnement	17	1 483 066	1 824 728	345 937	2 170 665	2 170 665	1 981 275
Transport collectif							
Transport en commun	18	9 952 196	9 966 960	50 280	10 017 240	21 395 677	20 104 515
Transport aérien	19	13 904	154 547	106 164	260 711	260 711	123 838
Transport par eau	20	597 070	687 726	826 492	1 514 218	1 514 218	1 231 591
Autres	21						
	22	38 678 404	40 050 985	12 890 378	52 941 363	64 319 800	59 797 152



**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2012	Réalizations 2012			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2012	2011
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 562 890	4 101 693	883 939	4 985 632	4 755 637
Réseau de distribution de l'eau potable	24	6 701 284	6 217 024	4 563 797	10 780 821	10 799 306
Traitement des eaux usées	25	3 488 337	3 541 338	2 739 460	6 280 798	6 747 032
Réseaux d'égout	26	3 585 318	4 131 185	3 349 486	7 480 671	6 548 977
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	3 748 392	3 062 727	48 449	3 111 176	3 661 213
Élimination	28	6 375 062	6 259 952	432 866	6 692 818	6 698 617
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	2 715 449	2 670 774	33 459	2 704 233	2 676 754
Tri et conditionnement	30	2 232 752	1 896 369	19 623	1 915 992	2 074 176
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	24 128	4 451		4 451	4 451
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	141 621	186 689	2 448	189 137	189 608
Autres	39					
	40	33 575 233	32 072 202	12 073 527	44 145 729	44 151 320
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	1 350 000	1 347 731		1 347 731	1 232 232
Sécurité du revenu	42					
Autres	43			95 723	95 723	99 043
	44	1 350 000	1 347 731	95 723	1 443 454	1 331 275
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	8 539 961	8 883 390	618 751	9 502 141	9 133 547
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46		33 958		33 958	33 958
Autres biens	47		4 414 432		4 414 432	4 561 204
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	11 585 168	14 192 857	150 101	14 342 958	10 305 225
Tourisme	49			305 875	305 875	316 737
Autres	50					
Autres	51					
	52	20 125 129	27 524 637	1 074 727	28 599 364	24 316 713

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2012	Réalizations 2012			Réalizations 2012	Réalizations 2011
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	3 958 303	3 878 147	1 988 027	5 866 174	5 866 174	5 545 604
Patinoires intérieures et extérieures	54	7 210 859	7 740 562	633 584	8 374 146	8 374 146	7 556 955
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 425 791	1 191 288	59 501	1 250 789	1 250 789	1 366 414
Parcs et terrains de jeux	56	5 168 057	5 620 802	1 598 944	7 219 746	7 179 626	6 226 918
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	867 503	1 185 498	28 126	1 213 624	1 213 624	867 090
Autres	59	536 621	512 333	169 112	681 445	681 445	653 127
	60	19 167 134	20 128 630	4 477 294	24 605 924	24 565 804	22 216 108
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	2 451 100	2 687 766	487 001	3 174 767	3 171 997	3 567 657
Bibliothèques	62	5 608 027	5 503 961	366 481	5 870 442	5 870 442	5 690 586
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	803 316	1 128 342	577 415	1 705 757	1 705 757	1 360 757
Autres ressources du patrimoine	64	478 942	466 917	1 989	468 906	468 906	326 086
Autres	65	14 800	14 731	43 758	58 489	62 064	271 467
	66	9 356 185	9 801 717	1 476 644	11 278 361	11 279 166	11 216 553
	67	28 523 319	29 930 347	5 953 938	35 884 285	35 844 970	33 432 661
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68	30 932 788	30 709 342	1 971 295	32 680 637	32 680 637	31 603 787
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	11 931 253	11 080 066		11 080 066	11 691 920	10 849 455
Autres frais	70	764 971	761 168		761 168	761 168	692 148
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	9 204 500	8 676 700		8 676 700	8 676 700	9 217 500
Autres	72	186 000	42 171		42 171	44 439	307 524
	73	22 086 724	20 560 105		20 560 105	21 174 227	21 066 627
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	74	30 890 706	37 300 860	( 37 300 860 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	31
Taux global de taxation réel	32
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	36
Acquisition d'immobilisations consolidées d'infrastructures d'eau	36
Analyse de la dette à long terme consolidée	37
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	38
Analyse de la rémunération non consolidée	39
Analyse de l'activité « Eau et égout » non consolidée	39
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	40
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	41
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	42
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	43
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	44
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	45
Taux des taxes	46
Questionnaire	48
Autres données	49
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2014	50
Formulaire électronique de transmission et d'attestation	51

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de la Ville de Saguenay (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

*Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel*

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

*Opinion*

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

*Observations*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Rina Zampieri, CPA auditrice, CA  
201 rue Racine Est, Chicoutimi Qc, G7H 5B8, C.P. 8060

DATE 2013-04-08

Dernière modification : 2013-04-16 16:13:18

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>185 591 793</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3	270 293
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	(477 665)
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>(207 372)</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>185 799 165</u>





**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 <sup>2</sup>	1 <u>9 275 768 530</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2012 <sup>2</sup>	2 <u>9 327 128 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>9 301 448 415</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>138 926 952</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>9 301 448 415</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2012</b>	6 <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;"> </span> <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">1</span> , <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">4</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">9</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">3</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">6</span> / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 <sup>2</sup>	7 _____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2012 <sup>2</sup>	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	3 400 000	9 181 331	9 196 879
Usines de traitement de l'eau potable	2	5 700 000	1 777 656	2 921 655
Usines et bassins d'épuration	3	3 950 000	115 204	380 019
Conduites d'égout	4	3 280 000	4 397 568	2 294 237
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	22 523 160	23 466 127	19 900 080
Ponts, tunnels et viaducs	7	200 000	14 536	366 556
Systèmes d'éclairage des rues	8	500 000	235 658	80 349
Aires de stationnement	9		901 409	211 822
Parcs et terrains de jeux	10	3 537 000	4 284 654	6 668 732
Autres infrastructures	11	350 000	258 195	2 265 605
Réseau d'électricité	12	500 000	1 254 131	6 768 451
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	6 316 315	3 850 877	3 423 590
Édifices communautaires et récréatifs	14	5 366 315	14 495 474	12 996 424
Améliorations locatives				
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		2 457 868	2 172 795
Autres	17	2 000 000	5 541 745	4 191 996
Ameublement et équipement de bureau	18	1 200 000	3 188 147	2 687 528
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 365 000	1 427 181	753 656
Terrains	20		179 480	1 367 642
Autres	21	200 000	113 819	10 631
	22	60 387 790	74 569 373	78 041 778
				78 658 647

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES D'INFRASTRUCTURES D'EAU  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		9 181 331	9 196 879
Usines de traitement de l'eau potable	24		1 777 656	2 921 655
Usines et bassins d'épuration	25		115 204	380 019
Conduites d'égout	26		4 397 568	2 294 237
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	27			
Usines de traitement de l'eau potable	28			
Usines et bassins d'épuration	29			
Conduites d'égout	30			
	31		15 471 759	14 792 790

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	258 519 300	69 755 000	41 002 300	287 272 000
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	49 965 592		2 064 853	47 900 739
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	12 547		3 400	9 147
	7	308 497 439	69 755 000	43 070 553	335 181 886
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par la municipalité					
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	8				
Réserves financières et fonds réservés	9	3 559 672	302 794	105 793	3 756 673
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres					
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	10	16 095 780		3 460 950	12 634 830
De la municipalité (Société de transport en commun)	11	246 586 285	56 864 358	33 726 407	269 724 236
	12				
	13	266 241 737	57 167 152	37 293 150	286 115 739
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	42 255 702	12 587 848	5 777 403	49 066 147
Organismes municipaux	15				
Autres tiers	16				
Autres	17				
	18	42 255 702	12 587 848	5 777 403	49 066 147
Prêts	19				
	20	42 255 702	12 587 848	5 777 403	49 066 147
	21	308 497 439	69 755 000	43 070 553	335 181 886
Dettes en cours de refinancement	22	(                    )		(                    )	
	23	308 497 439	69 755 000	43 070 553	335 181 886

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Non audité</b>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25			

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	190,00	35,00	17 237 179	5 743 433	22 980 612
Professionnels	2	18,00	35,00	1 544 051	514 478	2 058 529
Cols blancs	3	398,00	35,00	21 778 018	7 256 442	29 034 460
Cols bleus	4	404,00	40,00	24 712 481	8 234 206	32 946 687
Policiers	5	189,00	40,00	16 635 281	5 542 881	22 178 162
Pompiers	6	100,00	42,00	7 224 004	2 407 039	9 631 043
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	1 299,00		89 131 014	29 698 479	118 829 493
Élus	9	20,00		1 083 397	264 476	1 347 873
	10	1 319,00		90 214 411	29 962 955	120 177 366

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT » NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Revenus de transfert		
		Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada	Total
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	11	3 672 335	1 418 277	5 090 612
Réseau de distribution de l'eau potable	12	7 812 753	4 223 560	12 036 313
Traitement des eaux usées	13	452 381	158 945	611 326
Réseaux d'égout	14	3 491 961	342 282	3 834 243

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
<b>Administration générale</b>												
Application de la loi	1	712 030	27	27 233	53	739 263	79	105		739 263	131	27 777
Évaluation	2	2 904 974	28	189 496	54	3 094 470	80	106		3 094 470	132	48 610
Autres	3	44 195 370	29	1 353 447	55	45 548 817	81	107	1 615 167	43 933 650	133	9 365 287
	4	47 812 374	30	1 570 176	56	49 382 550	82	108	1 615 167	47 767 383	134	9 441 674
<b>Sécurité publique</b>												
Police	5	29 611 331	31	932 477	57	30 543 808	83	109	1 211 328	29 332 480	135	95 574
Sécurité incendie	6	13 166 991	32	724 459	58	13 891 450	84	110	40 801	13 850 649	136	143 361
Sécurité civile	7	8 896	33	14 160	59	23 056	85	111		23 056	137	
Autres	8	836 777	34		60	836 777	86	112		836 777	138	
	9	43 623 995	35	1 671 096	61	45 295 091	87	113	1 252 129	44 042 962	139	238 935
<b>Transport</b>												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	7 524 996	36	10 879 680	62	18 404 676	88	114	566 467	17 838 209	140	1 955 349
Enlèvement de la neige	11	17 858 593	37	657 798	63	18 516 391	89	115	27 173	18 489 218	141	1 208 761
Autres	12	3 858 163	38	369 964	64	4 228 127	90	116		4 228 127	142	
Transport collectif	13	10 809 233	39	982 936	65	11 792 169	91	117	458 140	11 334 029	143	355 518
Autres	14		40		66		92	118			144	35 552
	15	40 050 985	41	12 890 378	67	52 941 363	93	119	1 051 780	51 889 583	145	3 555 180
<b>Hygiène du milieu</b>												
<b>Eau et égout</b>												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	4 101 693	42	883 939	68	4 985 632	94	120	5 378	4 980 254	146	177 175
Réseau de distribution de l'eau potable	17	6 217 024	43	4 563 797	69	10 780 821	95	121	654 899	10 125 922	147	470 376
Traitement des eaux usées	18	3 541 338	44	2 739 460	70	6 280 798	96	122	9 629	6 271 169	148	484 587
Réseaux d'égout	19	4 131 185	45	3 349 486	71	7 480 671	97	123		7 480 671	149	470 376
<b>Matières résiduelles</b>												
Déchets domestiques et assimilés	20	9 322 679	46	481 315	72	9 803 994	98	124	502 782	9 301 212	150	94 075
Matières recyclables	21	4 571 594	47	53 082	73	4 624 676	99	125	983 422	3 641 254	151	156 792
Autres	22		48		74		100	126			152	
Cours d'eau	23		49		75		101	127			153	3 136
Protection de l'environnement	24	186 689	50	2 448	76	189 137	102	128		189 137	154	31 358
Autres	25		51		77		103	129			155	7 840
	26	32 072 202	52	12 073 527	78	44 145 729	104	130	2 156 110	41 989 619	156	1 895 715

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux	Frais de financement	
			+	=	-	=					
<b>Santé et bien-être</b>											
Logement social	157	1 347 731	172	187	1 347 731	202	217	1 347 731	232	5 554	
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233		
Autres	159		174	189	95 723	204	219	95 723	234		
	160	1 347 731	175	190	1 443 454	205	220	1 443 454	235	5 554	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	8 883 390	176	191	9 502 141	206	221	9 297 887	236	290 584	
Rénovation urbaine	162	4 448 390	177	192	4 448 390	207	222	4 322 655	237	581 168	
Promotion et développement économique	163	14 192 857	178	193	14 648 833	208	223	14 648 833	238	232 467	
Autres	164		179	194		209	224		239	58 117	
	165	27 524 637	180	195	28 599 364	210	225	28 269 375	240	1 162 336	
<b>Loisirs et culture</b>											
Activités récréatives	166	20 128 630	181	196	24 605 924	211	226	22 747 066	241	1 308 550	
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	5 503 961	182	197	5 870 442	212	227	5 773 535	242	523 420	
Autres	168	4 297 756	183	198	5 407 919	213	228	5 407 919	243	785 130	
	169	29 930 347	184	199	35 884 285	214	229	33 928 520	244	2 617 100	
<b>Réseau d'électricité</b>	170	30 709 342	185	200	32 680 637	215	230	(9 163 998)	245	1 643 611	
	171	253 071 613	186	201	290 372 473	216	231	240 166 898	246	20 560 105	



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012****Non audité**

		<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Rémunération</b>	1	4 068 184	2 951 742
<b>Charges sociales</b>	2	934 670	621 716
<b>Biens et services</b>	3	69 566 519	71 530 157
<b>Frais de financement</b>	4		100 981
<b>Autres</b>	5		
	6	<b>74 569 373</b>	<b>75 204 596</b>

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		2012	2011
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	9 795 803	6 186 328
Redressement aux exercices antérieurs	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	9 795 803	6 186 328
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	4 426 281	9 724 825
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(6 055 000)	(3 105 350)
Activités d'investissement	6	(2 040 803)	(2 033 205)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(700 000)	(1 000 000)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Montant à pourvoir dans le futur	9		
Financement des investissements en cours	10		23 205
	11	(4 369 522)	3 609 475
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	5 426 281	9 795 803
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	2 000 000	1 000 000
Redressement aux exercices antérieurs	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	2 000 000	1 000 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	700 000	1 000 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les éléments à long terme	20		
	21	700 000	1 000 000
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	2 700 000	2 000 000
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	2 381 250	3 126 319
Redressement aux exercices antérieurs	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	2 381 250	3 126 319
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	2 891 457	984 349
Activités d'investissement	27	(2 233 733)	(1 894 934)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	1 701 439	165 516
	30	2 359 163	(745 069)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	4 740 413	2 381 250

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		2012	2011
<b>Montant à pouvoir dans le futur</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 49 728 214 )	( 38 564 839 )
Redressement aux exercices antérieurs	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 49 728 214 )	( 38 564 839 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	(            ) )	(            ) )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	( 7 758 300 )	( 10 596 400 )
Autres	37	(            ) )	(            ) )
Régimes non capitalisés	38	( 806 100 )	( 685 800 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Autres	39	(            ) )	(            ) )
	40	(            ) )	(            ) )
	41	( 8 564 400 )	( 11 282 200 )
<b>Diminution de l'exercice</b>			
	42	104 425	118 825
	43	(8 459 975)	(11 163 375)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	44	( 58 188 189 )	( 49 728 214 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	45	10 285 451	(28 936 943)
Redressement aux exercices antérieurs	46		
Solde redressé au début de l'exercice	47	10 285 451	(28 936 943)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	48	13 332 412	39 411 115
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	49		(23 205)
Excédent de fonctionnement affecté	50		
Réserves financières et fonds réservés	51		
	52	(1 701 439)	(165 516)
	53	11 630 973	39 222 394
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	54	21 916 424	10 285 451
<b>Investissement net dans les éléments à long terme</b>			
Solde au début de l'exercice	55	709 311 578	720 618 170
Redressement aux exercices antérieurs	56		
Solde redressé au début de l'exercice	57	709 311 578	720 618 170
Variation de l'exercice	58	12 873 972	(11 306 592)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	59	722 185 550	709 311 578

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>3 303 155</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>3 303 155</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 303 155</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 18)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	697 241	2		3		4	1 701 439	5	697 241	6	7	1 701 439
Montant réservé pour le service de la dette	8		9		10		11		12		13	14	
	15	697 241	16		17		18	1 701 439	19	697 241	20	21	1 701 439

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	<b>2012</b>		<b>2011</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	36 485 200	35 541 337
Générale et institutionnelle	2		41 161 175
Industrielle	3		
Autres	4	5 698 825	5 875 478
Autres revenus	5	928 075	1 140 847
	6	43 112 100	42 557 662
			41 703 448
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7	26 250 000	26 197 563
Taxe sur le revenu brut	8		25 900 386
Frais d'exploitation	9	6 232 788	6 114 679
Autres frais	10		5 479 953
Frais de financement	11	1 694 088	1 643 611
Amortissement des immobilisations	12	954 358	1 548 493
	13	35 131 234	1 971 295
			943 560
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( 1 550 000 )	( 1 602 900 )
	15	33 581 234	34 324 248
			33 152 280
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16	9 530 866	8 233 414
			8 551 168
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17	954 358	1 971 295
Produit de cession	18		943 560
(Gain) perte sur cession	19		1 000
Réduction de valeur	20		( 1 000 )
	21	954 358	1 971 295
			943 560
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	( 1 563 512 )	( 1 563 512 )
	24	( 1 563 512 )	( 159 750 )
			( 159 750 )
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	( 500 000 )	( 500 000 )
Excédent (déficit) accumulé			( 500 000 )
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Montant à pourvoir dans le futur	29		
Financement des investissements en cours	30		
	31	( 500 000 )	( 500 000 )
	32	( 1 109 154 )	( 92 217 )
			283 810
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33	8 421 712	8 141 197
			8 834 978

**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 2 □ 3 □ 3 □ 6 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	[ ] [9] [9] , [0] [0] \$	
Égout	2	[1] [0] [0] , [0] [0] \$	
Eau et égout	3	[ ] [ ] [ ] , [ ] [ ] \$	
Traitement des eaux usées	4	[ ] [ ] [ ] , [ ] [ ] \$	
Matières résiduelles	5	[1] [0] [0] , [0] [0] \$	

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [ ] [ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

<b>Description</b>	<b>Taux</b>	<b>Code<sup>1</sup></b>	<b>Préciser</b>
Taxe gén. résiduelle - Chicoutimi	1,2336	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - Chicoutimi	1,4709	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - Chicoutimi	3,3148	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Chicoutimi	3,8193	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Chicoutimi	2,3448	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Chicoutimi	1,2336	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. résiduelle - Jonquière	1,2472	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - Jonquière	1,4541	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - Jonquière	3,3411	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Jonquière	3,8200	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Jonquière	2,4320	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Jonquière	1,2472	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. résiduelle - La Baie	1,2242	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - La Baie	1,4258	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - La Baie	3,3920	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - La Baie	3,8889	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - La Baie	2,4008	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - La Baie	1,2242	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. résiduelle - Laterrière	1,0356	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - Laterrière	1,2587	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - Laterrière	2,6374	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Laterrière	2,9546	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Laterrière	1,8784	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Laterrière	1,0356	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. résiduelle - Canton	1,1786	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - Canton	1,4159	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - Canton	2,8223	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Canton	3,1760	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Canton	2,1701	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Canton	1,1786	1	du 100 \$ d'évaluation



**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe gén. résiduelle - Lac-Kénogami	1,0386	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + -Lac-Kénogami	1,4159	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels -Lac-Kénogami	2,5901	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Lac-Kénogami	2,9108	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Lac-Kénogami	1,9430	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Lac-Kénogami	1,0386	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. résiduelle - Shipshaw	1,2369	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. 6 logements ou + - Shipshaw	1,4742	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. non résidentiels - Shipshaw	3,2356	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. industriels - Shipshaw	3,6612	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. terrains vagues - Shipshaw	2,3481	1	du 100 \$ d'évaluation
Taxe gén. agricoles - Shipshaw	1,2369	1	du 100 \$ d'évaluation
Eau base ex-ville - Chicoutimi	99,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - Jonquière	99,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - La Baie	99,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - Laterrière	99,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - Canton	140,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - Lac-Kénogami	105,0000	7	par unité de logement
Eau base ex-ville - Shipshaw	99,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - Chicoutimi	100,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - Jonquière	100,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - La Baie	90,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - Laterrière	110,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - Canton	115,0000	7	par unité de logement
Égouts base ex-ville - Shipshaw	100,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Chicoutimi	100,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Jonquière	100,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - La Baie	90,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Laterrière	99,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Canton	105,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Lac-Kénogami	100,0000	7	par unité de logement
Déchets ex-ville - Shipshaw	100,0000	7	par unité de logement

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2012	7	270 293 \$	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2012 des engagements en vertu du règlement concerné	8	\$	
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11	\$	
b) autres formes d'aide	12	\$	
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2012 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15	713 428 \$	
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18	\$	
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19	20 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES DONNÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 201, rue Racine Est, C.P. 8060  
(no) (rue)  
Chicoutimi ( Québec ) G7H 5B8  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 698-3000 5302  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 541-5961  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel greffe@ville.saguenay.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Christine Tremblay, CPA, CA

Téléphone (418) 698-3030 2104  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 698-3049  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel christine.tremblay@ville.saguenay.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Mallette, SENCRL

Titre CPA auditeur, CA

Adresse 198, Racine Est, bureau 301, C.P. 8360  
(no) (rue)  
Chicoutimi ( Québec ) G7H 5G7  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 693-8888  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 693-9087  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel paul.gilbert@mallette.ca

Responsable du dossier Paul Gilbert, CPA auditeur, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom Rina Zampieri, CPA auditrice, CA

Titre Vérificatrice générale

Adresse 201, rue Racine Est, C.P. 8060  
(no) (rue)  
Chicoutimi ( Québec ) G7H 5B8  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 698-3002 6250  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 698-3004  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rina.zampieri@ville.saguenay.qc.ca

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2012

1 ..... 184 087 908

Facteur comparatif

2 ..... 1,2

Valeur uniformisée

3 ..... 220 905 490

**FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE DE TRANSMISSION ET D'ATTESTATION**

Je , Christine Tremblay, CPA, CA , atteste que le rapport financier consolidé de Saguenay pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, déposé lors de la séance du conseil du 2013-05-06 , est transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Je certifie que les informations ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant et mon rapport de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 15 574 932 \$

Le taux global de taxation réel de 2012 à la page S34 ligne 6 est de 1,4936 \$

Date et heure de la dernière modification : 2013-04-16 16:13:18

Date de transmission au Ministère :